

DE PLUS EN PLUS PRESENT DANS LES SALONS DE THE

Le narguilé ou chicha, nouvelle tendance à Oran

A Oran, on n'en est pas encore aux «chicha bars», mais l'engouement que connaît le narguilé ou la chicha devient une tendance de plus en plus courante dans les cafés ou encore dans les salons de thé mixtes, plus précisément depuis l'ouverture des premiers salons de thé libanais. C'est un «accessoire» incontournable dans ces lieux. De plus en plus, le narguilé représente un attrait tout à fait particulier de la part des clients et de manière plus discrète chez les clientes...

Le procédé est très simple : la fumée est aspirée par un tuyau flexible et traverse un vase rempli d'eau. Le narguilé, plus connu en Algérie sous l'appellation de «nerguila» est une pipe à eau, qui permet de fumer une préparation à base de tabac nature ou aromatisé aux fruits, refroidit la fumée et la rend très douce.

Historiquement, le narguilé est avant tout une source de détente et de plaisir qui favorise le contact. Généralement, le narguilé est constitué d'un seul tuyau qui tourne d'un fumeur à l'autre, favorisant ainsi l'échange. Le principe est simple : le charbon chauffe le tabac ; la fumée va être aspirée dans la cheminée, filtrée par l'eau, et traverser le tuyau souple pour finir dans la bouche du consommateur.

Dans le monde oriental, les femmes de toutes les classes sociales continuent de pratiquer le narguilé même s'il est vrai qu'elles se montrent peu et qu'elles fument rarement avec les hommes. Quelques cafés arabes gardent une certaine réticence à servir les femmes. Comme c'est le cas à Oran. Si, dans les

cafés, exclusivement masculins la question ne se pose pas puisqu'elles n'y sont pas «invitées», dans les salons de thé mixtes, seules les plus «audacieuses» demandent à en fumer. Dans l'un des salons de thé libanais ouvert à Oran depuis près de deux ans, les propriétaires des lieux ne trouvent aucune gêne à cela, considérant la chicha comme étant un moment tranquille pour se décontracter entre amis.

Fumer la chicha ne peut, en aucun cas, substituer, disent-ils, une substitution à une dépendance quelconque, que ce soit à une drogue ou à la cigarette. D'ailleurs, nous dira l'un des propriétaires de salon de thé qui propose le narguilé, «une grande partie des fumeurs de chicha ne fument ni cigarette ni drogue. Mais il ne faut pas non plus se voiler la face, le narguilé n'est pas bon pour la santé».

L'origine historique de la première apparition du narguilé est noyée dans plusieurs hypothèses. Elles concernent l'Europe, l'Amérique, l'Inde, la Perse et l'Afrique. Ceux qui s'efforcent d'écrire l'histoire offi-



cielle du tabac signalent une origine américaine pour le tabac et européenne pour la transmission des modes d'usage de ce dernier, comme la pipe ordinaire, ou

même le narguilé. Le narguilé connaît une consommation plus fréquente et sous diverses formes notamment au Liban, la Syrie, la Jordanie, la Palestine, la Turquie, la Grèce, en Egypte, en Tunisie, en Irak, au Yémen, en Iran, en Inde, en Afghanistan et en Chine. Et ces dernières années en Europe la tendance est au «chicha bar».

En Algérie, le narguilé revient à la mode plus particulièrement chez les plus jeunes, qui trouvent que cela fait «style» et très «tendance» d'en fumer.

Les connaisseurs vous diront «que même si fumer la chicha est un moment de détente qui favorise l'échange et le contact, il ne faut cependant pas en abuser, car cela réduit le plaisir et cela demeure mauvais pour la santé».

Amel B.

SIDI-BEL-ABBES L'UGEL organise une semaine de «révolte»

L'Union générale étudiante libre (Ugel) a décidé d'organiser une semaine que les étudiants appellent «révolte» pour faire entendre leurs revendications aux autorités compétentes et cela, du 8 avril au 15 avril du même mois.

«Nos multiples démarches et doléances depuis des mois auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et auprès du directeur général des œuvres universitaires se sont avérées sans résultat.

C'est pourquoi nous avons décidé de recourir à ce mouvement qui sera très soutenu, puisque nous ferons en sorte de paralyser les résidences universitaires, de bloquer les résidences universitaires, de

bloquer toutes les issues, de faire désertier les administrations de leur personnel et d'observer un sit-in quotidien dans l'enceinte même de la Direction des œuvres universitaires, jusqu'à l'aboutissement de nos doléances».

Dans leurs revendications, les étudiants affiliés à l'Ugel évoquent la mauvaise gestion, les décisions arbitraires et les dépassements qui, disent-ils, ont négativement influé sur les rendements de l'étudiant.

Ils revendiquent une commission ministérielle pour enquêter sur la gestion des fonds des œuvres universitaires de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès. Devant l'impasse où se trouvent nos revendications ; nous, étudiants avons décidé d'attirer l'attention des responsables en menant un important mouvement de protestation.

A. M.

MOSTAGANEM Grève des enseignants du technique

Les enseignants de l'enseignement technique de la wilaya de Mostaganem ont observé durant deux jours la grève à laquelle a appelé la Coordination nationale des lycées techniques et technicums (CNLT) et ce, dimanche et lundi derniers. Ce mouvement de grève a dû intervenir, croit-on savoir, après la plate-forme élaborée et proposée au ministère de tutelle et qui, depuis le 16 décembre passé, n'aurait pas donné de suites concrètes.

«Oui au dialogue, non au démantèlement de notre secteur», tels sont les mots d'ordre des grévistes rencontrés à Mostaganem. Rappelons, par ailleurs, que le Cnapest n'a pas adhéré à ce mouvement et que les lycées relevant de l'enseignement général n'ont pas été concernés par ce mouvement.

Sid-Ahmed Hadjar

ELECTIONS LEGISLATIVES

Appel au boycott à Tlemcen

Dans un communiqué remis à notre rédaction, les bureaux de wilaya, relevant de la coordination des associations de soutien du programme du président de la République, se déclarent «déçus» de la liste des candidats retenus et non représentatifs du grand Tlemcen.

Les 2300 adhérents dénoncent l'exclusion de leur coordinateur de wilaya et appellent à voter pour une liste indépendante s'il n'y aura pas la révision de cette liste.

Faiza B.

La tête de liste du MNE jette l'éponge à Mascara

De source bien informée, nous avons appris que M. Khatir Si Hamdi qui s'était engagé dans les législatives sous la bannière du MNE dont il était tête de liste a jeté l'éponge. L'on ne connaît encore pas les raisons de cette défection.

M. Meddeber

SAIDA

Reddition de Benaïssa, un terroriste de Sidi-Bel-Abbès

Nous apprenons de sources proches des services de sécurité qu'un terroriste répondant au nom de Benaïssa Cheikh, âgé de 48 ans, originaire de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, ayant rejoint les maquis islamistes vers 1997 s'est rendu mercredi dernier aux environs de 18 heures aux services de police de la Sûreté de daïra de Ain-El-Hadjjar.

Connu des services de sécurité, sa reddition a été apprise avec beaucoup de soulagement par les habitants de la région de Ain-El-Hadjjar où il a longtemps fait régner la terreur.

Selon les mêmes sources sécuritaires, il a été rapporté par le repenti que la situation au niveau du maquis islamiste d'où il s'est rendu armé d'un kalachnikov et deux chargeurs était des plus critiques et que les éléments armés, qui sont sous les ordres de l'émir du GSPC Haddou Mokhtar, veulent se repentir et qu'ils ne disposent plus de moyens financiers et de vivres autrefois disponibles. Pour rappel, c'est la deuxième capitulation après celle de Kafi Djilali, survenu il y a moins d'un mois.

La famille Tayeb endeuillée

Le phénomène du suicide continue de sévir sur le territoire de la wilaya de Saïda.

En effet, mercredi dernier, en fin de soirée un agent de la Sonelgaz répondant au nom de Hadj Tayebi Ahmed, âgé de 55 ans, un homme fort apprécié par ses collègues et par les Saïdis qui le connaissaient, a mis fin à ses jours en se tirant une balle dans la tête avec l'arme qu'il possédait en tant que patriote. L'événement a eu lieu au niveau de la cité El-Feth.

Alertés par les membres de sa famille, les services de la Protection civile accompagnés des autorités judiciaires se sont rendus au domicile de la victime pour le transférer du corps à la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri.

Selon les premières informations recueillies, le défunt venait tout juste de rentrer de la wilaya d'Oran, après avoir effectué une visite de contrôle chez son médecin traitant du fait qu'il était en convalescence, suite à un accident de circulation, en compagnie de son ami, patron d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité, il y a de cela moins de quatre mois. L'enquête de police est la seule à même de déterminer les causes de la mort qui a mis en émoi la population saïdie.

M. B. Amine

APC DE TIARET

Saisie d'un lot de produits alimentaires

Les quelque 145 opérations de contrôle, menées par les agents de prévention relevant des services de l'APC de Tiaret, se sont soldées durant le mois de mars dernier par la saisie d'un lot important de produits alimentaires dont 65 kg de viande surgelée, 870 œufs impropres à la consommation, 162 portions de fromage, 63 litres de lait et petit-lait et enfin quelque 79 kg de légumes.

Selon un communiqué de la cellule de communication de l'APC, à l'issue de cette même opération, les contrôleurs, intervenant dans les marchés hebdomadaires et le marché couvert de la ville, ont pu mettre la main sur 364 kg de poissons bleus au moment de leur écoulement dans des endroits peu adéquats. Une partie de cette saisie a été acheminée vers les structures de la DAS plus particulièrement au centre de rééducation et le foyer pour personnes âgées. Lors de ces descentes inopinées, les intervenants ont eu à dresser six procès-verbaux avec la proposition de fermeture à l'encontre de quatre locaux commerciaux. A noter que ces mesures de répression interviennent parallèlement au contrôle rigoureux adopté par les pouvoirs publics dans le cadre de l'éradication du commerce informel et qui a ciblé, faut-il le rappeler récemment les revendeurs de pain et leurs approvisionneurs pour avoir exposé ce produit à large consommation sur la voie publique et parfois à même le sol, chose qui n'est pas sans conséquences néfastes sur la santé du consommateur et le citoyen en général.

Mourad B.